



Organisation
internationale
du Travail

www.iru.org
IRU
Academy



*Module destiné
aux dirigeants*



Conduire pour le changement

**Outils de formation sur le VIH/SIDA
pour le secteur du transport routier**



Conduire pour le changement

Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier

Module destiné aux dirigeants

Le présent module contient des informations à l'intention des instituts de formation agréés (IFA) par l'Académie de l'IRU. On y trouvera :

- Le plan du cours destiné aux dirigeants
- Un manuel destiné aux dirigeants

Ce matériel pédagogique a été mis au point sur une initiative commune de l'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU), de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il est destiné aux instructeurs, dirigeants, chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier.

Il peut également être utilisé par tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/SIDA – employeurs, syndicats, organismes de formation (formels ou informels) et administrations.

C'est ensemble que nous pouvons lutter contre le VIH/SIDA.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

International Labour Office
Conduire pour le changement
Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier
Module destiné aux dirigeants
Organisation Internationale du Travail. - Genève: OIT, 2010 1 v.

978-92-2-220816-6 (print)
978-92-2-224209-2 (web pdf)

matériel d'enseignement / VIH / SIDA / sécurité du travail / santé au travail / droits des handicapés / transports 15.04.2

Données de catalogage du BIT.

Les présents documents ont été élaborés par M. Stirling Smith, dans le cadre du projet tripartite sur le VIH/SIDA, auquel ont participé l'Organisation internationale du travail, la Fédération internationale des ouvriers du transport et l'Académie de l'Union internationale des transports routiers.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé au Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Que trouve-t-on dans cette panoplie d'outils ?

Lorsque votre camion tombe en panne, vous cherchez dans votre boîte à outils l'outil qui va vous permettre de vous dépanner. Vous n'utilisez pas tous les outils. Vous prenez celui dont vous avez besoin.

La panoplie d'outils contient :

■ Un module destiné aux formateurs

Ce module est destiné à tous ceux qui sont appelés à dispenser une formation sur le VIH et le SIDA. Vous travaillez peut-être dans une société de transport routier, un organisme de formation, ou un syndicat. Peut-être dispensez-vous une formation dans un cadre plus formel, par exemple un établissement reconnu par l'Académie de l'IRU, qui est l'organe de l'Union internationale des transports routiers spécialisé dans l'éducation. Ou peut-être encore rencontrez-vous des chauffeurs lors de réunions syndicales, aux passages de frontières ou aux arrêts réservés aux routiers. Peut-être travaillez-vous comme conseiller itinérant bénévole dans le cadre d'un projet.

Il se peut que vous n'ayez pas étudié les questions relatives au VIH/SIDA, ou que vous n'ayez pas d'expérience en matière de formation, mais ne vous inquiétez pas ! Cette panoplie d'outils est justement là pour vous aider.

■ Module destiné aux dirigeants

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des dirigeants via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des dirigeants ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module destiné aux chauffeurs

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des chauffeurs ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module pour sessions informelles

Ce module contient des exercices et des activités qui pourront être proposés aux chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier dans le cadre de sessions informelles (et formelles).

■ « Conduire pour le changement » - petit film de vulgarisation sur le VIH/SIDA

■ Présentations PowerPoint

■ Préservatifs

■ Un CD-ROM contenant des publications essentielles :

- Conclusions de la Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue en 2006 à Genève.
 - *Directives du BIT pour le secteur des transports*
- ## ■ *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*



Avant-propos

Le VIH se propage rapidement sur les grands axes du transport routier dans différentes régions du monde. Les travailleurs du secteur des transports courent des risques en raison de la nature de leur travail, mais ils peuvent aussi apporter une importante contribution à la réaction nécessaire pour lutter contre l'épidémie. C'est pourquoi les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur du transport routier devraient être axés sur le monde du travail et sur les travailleurs. Pour traiter le problème du VIH/SIDA dans le secteur du transport routier, l'OIT a suivi une démarche sectorielle centrée sur les spécificités de ce secteur de l'économie. L'attention toute particulière que porte l'OIT à différents secteurs économiques passe par son Programme d'activités sectorielles.

En 2006, la réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, a adopté une série de conclusions, qui incluaient un certain nombre d'activités de suivi, dont la mise en place d'un stage de formation sur le VIH/SIDA destiné au secteur du transport routier.

Dans le passé, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail a collaboré avec différents départements de l'OIT pour mettre en place des politiques et des réseaux permettant de guider et soutenir les actions de ses mandants, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les dirigeants du secteur du transport. Il reste cependant beaucoup à faire pour s'attaquer aux facteurs et aux risques fondamentaux, y compris les risques transfrontières, auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports ainsi que les communautés avec lesquelles ils sont en relation.

Les présents outils de formation sur le VIH/SIDA dans le secteur du transport constituent l'instrument de mise en œuvre des *Directives pour le secteur du transport* élaborées par le Département des activités sectorielles et ILO/AIDS. Il est conçu pour permettre aux travailleurs, chauffeurs, dirigeants et formateurs de faire face à l'épidémie sur leur lieu de travail.

Ces outils sont le produit de la collaboration entre l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF. Durant le processus d'élaboration et de validation des outils, certaines questions sectorielles liées au VIH/SIDA ont été abordées et prises en compte dans le matériel de formation.

Les outils sont structurés de manière à répondre aux besoins de formation des différents acteurs du secteur des transports et se composent des éléments ci-après:

- Un manuel de formation pour les formateurs/cours de formation pour les instructeurs
- Un cours de formation pour le personnel d'encadrement des sociétés de transport routier
- Un cours de sensibilisation pour les travailleurs du secteur des transports, module qui peut être utilisé seul, ou intégré à des cours déjà existants
- Un DVD destiné à promouvoir l'effort commun de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier et faire connaître le matériel et les possibilités de formation proposés, conjointement ou séparément par l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF.

Ces outils reposent sur le principe de la collaboration et de l'action commune entre les travailleurs et les employeurs, et leurs organisations respectives, comme base pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports.

Il est à espérer que ces outils renforceront la capacité des mandants de l'OIT de faire face à l'impact du VIH/SIDA dans le secteur des transports, assurant ainsi le développement économique et social.

Elizabeth Tinoco

Directrice
Département des activités sectorielles

Sophia Kisting

Directrice
ILO/AIDS



Introduction

Il existe aujourd'hui peu de questions aussi importantes que le VIH/SIDA, et le secteur du transport routier ne saurait se permettre d'en faire abstraction.

Le VIH/SIDA, ce n'est pas quelque chose qui touche uniquement les personnes contaminées et leur famille.

Il peut avoir de graves conséquences sur une entreprise de transport comme sur l'économie nationale de n'importe quel pays.

C'est pourquoi les partenaires sociaux du secteur du transport routier – l'Union internationale des transports routiers (IRU), qui représente les employeurs, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui représente les travailleurs - se sont réunis avec l'Organisation internationale du travail (OIT), organisation du système des Nations Unies, pour mettre au point ces outils. Ils ont pour objet d'aider à former et informer toutes les personnes de ce secteur sur la menace que représente le VIH/SIDA et sur ce que nous pouvons faire à cet égard.

Nous espérons que vous vous en servirez et que vous diffuserez le message : le VIH/SIDA est un problème grave, mais c'est aussi un problème contre lequel nous ne sommes pas impuissants.

Le VIH/SIDA menace notre secteur. Mais si nous travaillons ensemble, nous pouvons le vaincre.

Académie de l'IRU

M. Patrick Philipp
Responsable -
Formation IRU
Union Internationale des
Transports Routiers (IRU)

ITF

M. Mac Urata
Secrétaire de section
Section des transports
intérieurs
Fédération internationale des
ouvriers du transport (ITF)

OIT

M. Marios Meletiou
Spécialiste technique (Ports et
transports)
Département des activités
sectorielles
Organisation internationale
du travail (OIT)

Personnel de direction et d'encadrement dans les entreprises de transport routier

Vous avez un rôle capital à jouer pour faire comprendre l'importance de cette question à vos chauffeurs et aux autres travailleurs qui risquent peut être de contracter le VIH. Vous pourrez peut être aussi apporter des améliorations concrètes aux installations mises à la disposition des travailleurs du secteur du transport routier, ce qui les rendra moins vulnérables.

Le VIH/SIDA constitue une menace considérable pour le secteur du transport routier dans son ensemble, mais aussi pour votre entreprise. Il est important que tous les dirigeants de ce secteur le comprennent et agissent en conséquence.



PLAN DU COURS

Programme de l'Académie de l'IRU sur le HIV/SIDA à l'intention des dirigeants

Partie 1

Accueil des stagiaires et présentation des règles de base

 **Vous avez 1 minute**

- Soulignez bien que ce programme de formation a été conçu par l'Académie de l'IRU et que le sujet a été approuvé au niveau mondial par les partenaires sociaux.
- En raison de la nature du sujet, qui implique de parler de sexe, rappelez aux stagiaires de ne pas sortir du sujet et de s'abstenir de faire des remarques inappropriées ou désobligeantes.
- Rappelez aux stagiaires d'éteindre leur téléphone portable (ou au moins de le mettre en mode vibratoire).
- Indiquez les sorties de secours et expliquez les éventuelles autres questions pratiques.

 **Temps écoulé jusque-là : 1 minute**

Partie 2

Présentez-vous et présentez les stagiaires

 **Vous avez 1 minute**

- Le sujet étant très personnel, insistez sur la confidentialité à respecter une fois sortis des locaux.
- Insistez sur le fait qu'il est statistiquement possible que l'un des stagiaires, un ami ou une connaissance d'un stagiaire soit séropositif. Il est important que tous les stagiaires se trouvant dans cette situation aient le sentiment que l'environnement de la classe sera une source de réconfort amical.
- Présentez-vous rapidement. Assurez-vous que vous portez le badge avec le ruban rouge et expliquez de quoi il s'agit.
- Demandez aux étudiants de se présenter.

 **Temps écoulé jusque-là : 2 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 3

Présentation générale du sujet et de la documentation

 **Vous avez 3 minutes**

- Soulignez que, dans leur propre intérêt, les stagiaires devraient prendre des notes.
- Soulignez qu'ils devraient poser des questions et débattre du sujet librement et avec franchise.
- Présentez le manuel et le reste de la documentation.
- Présentez le déroulement de l'atelier:
 - Points de vue sur le VIH/SIDA
 - Pourquoi c'est une question qui concerne tout le monde dans le secteur du transport routier
 - Pourquoi elle est importante pour les dirigeants, tant sur le plan professionnel que personnel
 - Pourquoi les chauffeurs et leurs assistants sont exposés au VIH/SIDA
 - Les faits scientifiques concernant le VIH/SIDA
 - Ce que les dirigeants peuvent faire
 - Séance récapitulative

 **Temps écoulé jusque-là : 5 minutes**

Partie 4

Pourquoi le VIH/SIDA est une question qui concerne le secteur du transport routier

 **Vous avez 10 minutes**

- Demandez aux stagiaires ce qu'ils pensent du VIH/SIDA. S'ils sont peu bavards, vous pouvez vous référer aux statistiques mondiales.
- Expliquez aux stagiaires la pertinence de ce sujet pour leur fonction de dirigeant dans le secteur du transport routier – perte de revenus, coût du traitement, souffrance de la famille de la victime, souffrance de la personne contaminée.
- Projetez le transparent n° 2 « Le SIDA dans le monde actuel » et/ou montrez le film de présentation sur DVD.
- Expliquez en quoi le VIH/SIDA peut être une charge pour les entreprises. Les frais de recrutement et de formation des chauffeurs peuvent être



PLAN DU COURS

importants. Référez vous aux faits, aux chiffres et aux témoignages du manuel expliquant pourquoi le VIH/SIDA représente un défi pour les entreprises, et particulièrement pour les entreprises du secteur du transport routier.

- Il peut y avoir des problèmes de respect de la législation. Soixante-treize pays ont inclus des dispositions relatives aux SIDA dans leurs lois et politiques en matière de travail et de discrimination. Peut-être les dirigeants croient-ils savoir comment agir à l'égard des chauffeurs séropositifs, MAIS il est possible qu'ils se trompent.

 **Temps écoulé jusque-là : 15 minutes**

Partie 5

Pourquoi les chauffeurs et leurs assistants sont vulnérables au VIH/SIDA

 **Vous avez 5 minutes**

- Le débat porte principalement sur les conditions de travail des chauffeurs.
- Demandez aux stagiaires combien de temps les chauffeurs doivent passer loin de leur foyer, combien de temps ils peuvent devoir attendre aux frontières, etc.
- Demandez aux stagiaires quels sont les installations dont disposent leurs chauffeurs aux frontières et ailleurs.
- Référez-vous aux informations figurant dans le manuel concernant les délais d'attente que connaissent les chauffeurs et les efforts déployés dans le secteur pour réduire ces délais.
- Expliquez les problèmes qui se posent lorsqu'il n'y a pas d'installations et comment, sur les grands axes routiers, il existe maintenant des points chauds où les chauffeurs doivent attendre et où on leur offre des lieux de détente « informels ».

 **Temps écoulé jusque-là : 20 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 6

Les faits scientifiques concernant le VIH/SIDA

 **Vous avez 10 minutes**

- Utilisez le transparent n° 1 « VIH/SIDA, les faits »
- Expliquez la différence entre le VIH et le SIDA. Soulignez que le virus est lui-même très fragile et ne peut survivre que dans les liquides organiques. Expliquez le temps écoulé entre le moment où l'on contracte le virus et le moment où l'on développe des infections opportunistes, ce qui signifie alors que le système immunitaire de la personne a été endommagé par le virus. Durant ce laps de temps, les chauffeurs peuvent travailler normalement, sans manifester de signe de contamination, ce qui signifie que durant cet intervalle, ils peuvent propager l'infection à leur famille et aux partenaires occasionnels rencontrés en chemin. C'est pour cela qu'il est important de faire un test.
- Insistez sur le fait que la grande majorité des nouveaux cas de contamination par le VIH sont dus à des rapports hétérosexuels (et non pas à cause de la drogue ou de rapports homosexuels). Vous pouvez exposer brièvement la dynamique de l'épidémie dans votre région/pays.
- Soulignez aussi que lorsque le SIDA se développe, les chauffeurs peuvent continuer à travailler à condition de bénéficier du traitement, des soins et du soutien appropriés, et que ce peut être un investissement valable pour l'entreprise.
- Vous pouvez utiliser des cartons éclaircs pour mieux faire comprendre ces points.
- Vous pouvez également utiliser les points figurant dans « Gérer les craintes au sujet du VIH/SIDA au travail ».

 **Temps écoulé jusque-là : 30 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 7

Ce que les dirigeants peuvent faire

Vous avez 10 minutes

- Expliquez aux dirigeants du secteur du transport routier, que s'ils veulent être de vrais dirigeants, ils ne peuvent laisser le problème à « quelqu'un d'autre ». Le VIH/SIDA, c'est « l'affaire de tout le monde ». C'est un risque qui concerne l'entreprise, et ils doivent y réfléchir.
- Insistez sur le fait que c'est un domaine où les entreprises NE sont PAS en situation de concurrence.
- Voici les mesures à prendre :
 - Prendre soin des chauffeurs.
 - Élaborer une politique du lieu de travail sur le VIH/SIDA, en y faisant participer le ou les syndicats, s'il y en a – les syndicats du transport ont été très actifs sur cette question. L'un des cadres de la société devrait être le principal responsable de cette tâche.
 - Mettre en place un comité dans le cadre du lieu de travail et établir un plan d'action assorti d'un calendrier.
 - Promouvoir les droits des employés séropositifs et déclarer que la discrimination ne sera absolument pas tolérée.
 - Soulever le problème du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs.
 - Parler des conséquences du SIDA avec les fournisseurs, les sous-traitants et les clients – en particulier avec les petites entreprises liées à votre activité.
 - Encourager les initiatives au sein de votre communauté – ou encore sur les arrêts réservés aux camions et aux frontières – en coopération avec d'autres intervenants.
 - Réfléchir à des programmes de prévention, de soins et de soutien, destinés à vos employés.

Temps écoulé jusque-là : 40 minutes



PLAN DU COURS

Partie 8

Séance récapitulative

Vous avez 5 minutes

- Rappelez aux stagiaires que le VIH/SIDA est une question importante pour le secteur du transport routier. Les entreprises qui n'en ressentiront pas les conséquences sont soit très chanceuses, soit bien préparées.
- Comme il peut s'agir d'une question à forte charge émotionnelle et mêlée de points de vue moraux concernant le sexe, la drogue, etc., les chefs d'entreprises doivent « garder la tête froide » et l'aborder de la même façon qu'ils abordent l'ADR. Il existe des procédures et des directives, suivez-les, tout simplement.
- Compte tenu de la nature du sujet, on ne teste pas les connaissances des stagiaires en tant que telles, mais ils doivent passer 5 à 10 minutes à réfléchir individuellement à ce qu'ils feront lorsqu'ils retourneront chacun dans leur entreprise. Il existe un formulaire de planification, le **Plan d'action personnel sur le VIH/SIDA**, qu'ils peuvent remplir.
- Fin du sujet

Bravo !

Temps écoulé jusque-là : 45 minutes



MANUEL

Manuel de l'Académie de l'IRU destiné aux chefs d'entreprises

Introduction

Le présent manuel est destiné aux dirigeants qui suivent les programmes de formation dans les centres agréés par l'IRU.

Vous êtes peut être d'avis que les dirigeants ont suffisamment de problèmes à résoudre, et que le VIH/SIDA est une question qui concerne les pouvoirs publics.

En réalité, le VIH/SIDA est une question d'une extrême importance pour le secteur du transport routier. Il faut que les dirigeants s'en occupent. Ceux qui entendent être de vrais dirigeants doivent avoir une compréhension approfondie de la pandémie.

À propos du SIDA

Réfléchissez à ces phrases. Demandez-vous si vous êtes d'accord ou non, et donnez vos raisons.

« Si le VIH/SIDA se propage, c'est à cause des comportements irresponsables de gens qui ont des relations non protégées avec des partenaires occasionnels. C'est de leur faute ».

« Le VIH/SIDA, ce n'est plus un problème maintenant qu'il existe des médicaments antirétroviraux ».

« Dans notre entreprise, plusieurs travailleurs sont malheureusement morts du SIDA. Mais nous avons toujours réussi à les remplacer. Il y a hélas tellement de chômage, que n'importe quel travailleur peut être remplacé ».

« Si un travailleur contracte le VIH/SIDA, c'est une affaire personnelle. Mais nous devrions ménager sur le lieu de travail un environnement qui soutienne ce travailleur s'il choisit d'en parler à la direction ou à ses collègues ».

« Le VIH/SIDA se répand à cause du sexe et de la drogue. Notre entreprise refuse d'avoir affaire à ce genre de choses. Parler de tout cela, ce serait mauvais pour notre image. Le lieu de travail, ce n'est pas le lieu approprié pour parler de choses comme les relations sexuelles protégées ».



MANUEL

Le SIDA dans le monde actuel

Les statistiques montrent qu'il y a une crise :

- Au cours des 25 dernières années, 65 millions de personnes ont été contaminées par le VIH.
- Depuis le début des années 1980, époque à laquelle on a identifié le VIH/SIDA, 25 millions de personnes sont décédées de maladies liées au SIDA.
- En 2007, 2,1 millions de personnes sont mortes de maladies liées au SIDA.
- En 2007, on a recensé 2,5 millions de nouveaux cas de contamination par le VIH.

Le SIDA n'est pas un problème purement africain

C'est en Europe orientale et en Asie centrale que le taux de propagation de l'épidémie du VIH/SIDA est l'un des plus élevés du monde. Le rapport mondial de ONUSIDA pour 2006 évalue le nombre de personnes contaminées par le VIH à environ 1,5 million pour l'année 2005 dans ces deux régions. Cela signifie qu'en dix ans, le nombre de cas a été multiplié par 20.

Le rapport insiste en particulier sur l'Ukraine, où le nombre annuel de nouveaux cas de contamination ne cesse d'augmenter, et sur la Fédération de Russie, où l'épidémie de SIDA est la plus importante d'Europe.

Pourquoi le VIH/SIDA est un problème pour le secteur du transport routier

Le risque du VIH/SIDA existe pour toutes les entreprises. Il y a quelques années, des chercheurs de l'Université de Boston ont évalué que les coûts liés au SIDA dans les entreprises étudiées se situaient dans une fourchette de 3 à 11% de la masse salariale annuelle en 1999, et qu'en 2010, ils représenteraient de 2 à 8% de celle-ci.

La Coalition mondiale des entreprises sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GBC) est composée de plus de 200 grandes entreprises internationales, dont des sociétés de logistique de dimension mondiale comme DHL. Voici ce qu'elle déclare :

- Pour les entreprises employant des travailleurs dans des régions où les cas de contamination par le VIH sont nombreux, ou bien où l'épidémie est en plein essor, les taux croissants de contamination des travailleurs et des communautés dans lesquelles ils exercent leurs activités entraînent une augmentation des frais de fonctionnement, pour les raisons suivantes :
- Rentabilité : lorsque le nombre de salariés atteints du VIH/SIDA augmente, les entreprises doivent faire face à une hausse des coûts induite par l'accroissement des frais d'assurance maladie, des congés de maladie et des prestations versées en cas de décès. Les entreprises doivent également supporter les frais de recrutement et de formation du nouveau personnel. Le VIH menace également la prospérité économique en faisant courir un risque



MANUEL

aux économies nationales, en faisant fuir les investissements et en abaissant la production de devises.

- **Productivité** : les chaînes de production, les structures de gestion et la cohésion sur le lieu de travail subissent directement l'impact de l'augmentation de l'absentéisme dû à la maladie, quand il faut s'occuper des membres de la famille malades et préparer les funérailles des victimes du SIDA. L'augmentation de la rotation du personnel entraîne également une perte de connaissances et de savoir-faire chez les employés. Enfin, le mauvais moral résultant de la maladie et de la disparition de certains collègues menace la stabilité de l'environnement nécessaire au maintien de l'activité.

Les entreprises de transport souffriront aussi de ces coûts. D'après une étude réalisée au Zimbabwe, le coût total pour l'entreprise en raison du SIDA équivalait à 20% des bénéfices.

Respect de la législation

Il se peut que la législation actuelle de votre pays vous impose de réfléchir à la façon de traiter les salariés contaminés par le VIH. La législation du travail et les politiques antidiscriminatoires de 73 pays comportent désormais des dispositions relatives au SIDA. En tant que chefs d'entreprise, vous pensez peut être savoir ce que vous devez faire concernant les chauffeurs séropositifs. MAIS il se peut que vous vous trompiez.

Le VIH/SIDA et votre entreprise

Réfléchissez à votre lieu de travail. Quelles seraient les conséquences si un travailleur qualifié :

- **Etait en congé de maladie pendant un mois en raison d'une maladie opportuniste résultant de sa contamination par le VIH ?**
- **Devait quitter son emploi parce qu'il/elle serait trop malade à cause du SIDA ?**
- **Décédait du SIDA ?**



MANUEL

Pourquoi les chauffeurs et leurs aides sont vulnérables au VIH/SIDA

Risques encourus par les chauffeurs aux passages des frontières

Beaucoup de travailleurs du secteur du transport sont très mobiles et passent un temps considérable loin de chez eux. Certains travaillent de manière isolée, même s'il y a des différences entre les endroits où ils passent la nuit, la durée de leurs trajets et la fréquence de leurs absences.

A supposer qu'ils existent, les logements et les lieux de repos sur les arrêts réservés aux camions peuvent être chers. Certains chauffeurs disent que cela coûte moins cher de passer la nuit avec un travailleur du sexe que de payer une nuit d'hôtel.

Les distractions sont rares, de sorte que l'alcool et la prostitution comblent ce vide. Les salariés du secteur du transport sont traités avec mépris, harcelés par la police, les fonctionnaires de l'immigration et les communautés avec lesquelles ils entrent en contact. Cela a des conséquences négatives sur leur comportement.

Souvent, les soins de santé de base et le traitement des maladies sexuellement transmissibles (qui, à leur tour, augmentent le risque de contamination par le VIH) ne sont pas accessibles là où les travailleurs du secteur du transport en auraient le plus besoin. Quant aux préservatifs, ils sont parfois très chers, ou introuvables sur les lieux fréquentés par les camionneurs.

L'accès aux services de santé est limité, en particulier ceux qui permettent de fournir un diagnostic et un traitement contre les maladies sexuellement transmissibles (MST).

Conduire, c'est essentiellement un métier d'homme, que l'on associe souvent à une culture « macho ». Dans certains pays, les chauffeurs monogames sont la risée de leurs collègues qui ont des partenaires à différentes étapes de leurs itinéraires habituels.

Et même ceux qui ne font pas régulièrement appel aux services des travailleurs du sexe sont susceptibles d'avoir de nombreux partenaires en raison de leur mobilité.



MANUEL

Discrédit

En raison des facteurs de risques que nous venons d'évoquer, on traite parfois les chauffeurs avec mépris et on les accuse de faire augmenter les taux d'infection par le VIH sur les axes routiers. C'est à la fois injuste et contre-productif. Traiter les travailleurs du secteur du transport avec mépris ne servira qu'à masquer le problème posé par le VIH/SIDA, ce qui entraînera une accélération de la propagation de la maladie. Accuser les chauffeurs, cela revient à détourner l'attention d'autres facteurs sur lesquels on peut avoir prise.

L'important, c'est de bien prendre conscience du contexte et de l'environnement de travail qui peuvent placer les chauffeurs dans une situation à risques. Il faut prendre des mesures pour réduire les risques auxquels sont exposés ces travailleurs ainsi que leurs familles et les communautés qu'ils traversent sur leur route.



MANUEL

VIH/SIDA : les faits

VIH signifie virus d'immunodéficience humaine

SIDA signifie syndrome d'immunodéficience acquise

On dit d'une personne contaminée par le VIH qu'elle est séropositive. On « n'attrape pas » le SIDA.

Le VIH s'attaque au système immunitaire humain. Et, lorsque c'est le cas, il réduit la capacité du corps humain de lutter contre les infections. Une personne est atteinte du SIDA lorsque le virus s'attaque à son système immunitaire ; le patient souffre alors d'infections contre lesquelles, dans des conditions normales, il aurait résisté.

Les infections s'aggravent jusqu'à ce que la personne commence à contracter des infections et des cancers mettant sa vie en danger. À ce stade, le système immunitaire est gravement affaibli. Le patient peut mourir lorsqu'il développe une infection qui met sa vie en danger et contre laquelle les traitements sont sans effet. Les causes de décès les plus courantes chez les patients atteints du SIDA sont la pneumonie et la tuberculose.

Lorsqu'une personne est atteinte de ces maladies ou infections dites « opportunistes », on sait qu'elle a le SIDA. Chez certains patients, ces infections et donc le SIDA mettent longtemps à apparaître, alors que chez d'autres, le processus est plus rapide. Tous les patients séropositifs n'ont pas forcément le SIDA et il ne faut pas confondre VIH et SIDA.

En l'absence de thérapie antirétrovirale (ARV), la plupart des personnes vont passer du VIH au SIDA dans un délai de sept à dix ans. La plupart des patients qui développent le SIDA et ne bénéficient d'aucun traitement survivront moins d'un an. Cependant, ce délai peut varier de quelques semaines à une vingtaine d'années.

Comment fonctionne la thérapie antirétrovirale (ARV) ?

La thérapie antirétrovirale ne guérit pas du VIH, mais elle peut abaisser la quantité de virus dans le sang jusqu'à un niveau si faible qu'il ne peut être détecté par un test (ce qu'on appelle en général « charge virale indétectable »). Lorsqu'on fait baisser la quantité de VIH dans le corps, le système immunitaire fonctionne mieux, et le corps peut lutter contre les infections.



MANUEL

Comment se propage le VIH/SIDA

Pour que le traitement contre le VIH fonctionne correctement, il doit être administré correctement. On appelle « adhésion » la prise d'une dose correcte de médicament, administrée au bon moment et de la bonne manière.

Pour faciliter l'adhésion, on a mis au point des traitements anti VIH qui ne se prennent qu'une fois par jour, avec ou sans nourriture.

Le virus d'immunodéficience humaine (VIH) se transmet par les liquides organiques – sang, sperme, sécrétions vaginales et lait maternel. Voici comment on attrape le virus :

- Relations sexuelles non protégées avec un partenaire contaminé (c'est le mode de contamination le plus courant) ; le fait que la relation soit hétérosexuelle ou homosexuelle ne fait aucune différence.
- Le sang et les produits sanguins, par exemple :
 - Transfusions de sang infecté ou transplantations d'organes et de tissus,
 - Utilisation de seringues contaminées, ou d'autres instruments servant à percer la peau (partage de seringues chez les drogués, ou blessures par « piqûre d'aiguille »).
- Transmission de mère à enfant (TME) : transmission intra-utérine à l'enfant par la mère contaminée, ou lors de l'accouchement, ou en le nourrissant au sein.

Après avoir été contaminée, la personne développe des anticorps : il s'agit d'une tentative du système immunitaire de résister à l'attaque du virus. Si, à l'occasion d'un test pratiqué chez une personne, on trouve la présence d'anticorps VIH, on dit que cette personne est *séropositive* ou simplement *VIH+*.

Pourcentage d'infections par le VIH selon le mode de transmission

Rapports sexuels	70-80
Transfusion sanguine	3-5
Utilisation d'une seringue	5-10
Soins de santé (piqûre d'aiguille)	<0.01
Transmission de mère à enfant	5-10

Source: Department for International Development, *Prevention of Mother to Child Transmission of HIV: A Guidance Note* (Londres, 2001).



MANUEL

Nous venons de répertorier les trois principaux modes de transmission par une personne séropositive CEPENDANT, le virus n'est pas toujours transmis et la contamination n'est pas automatique.

Ainsi, par exemple, une femme enceinte séropositive peut donner naissance à un enfant non contaminé. Ou bien une femme non contaminée, mais qui a des relations sexuelles avec un homme séropositif, peut ne pas contracter le virus. Certains facteurs rendent la transmission du virus plus probable. Le facteur de transmission le plus important lors de rapports sexuels est l'existence d'une petite plaie par laquelle le virus peut s'introduire d'un corps à l'autre. La présence d'une petite plaie provoquée par une autre maladie sexuellement transmissible (MST), par exemple, peut augmenter le risque de façon considérable. Ainsi, le risque de transmission sexuelle du virus du VIH augmente en présence d'autres MST.

C'est pourquoi il est important que tout adulte sexuellement actif fasse régulièrement des tests de dépistage de MST. Certaines MST ne présentent aucun signe extérieur, en particulier chez les femmes. Il est donc essentiel de faire des tests, même en l'absence de tout symptôme d'infection.

Souvenez-vous qu'une personne peut vivre de nombreuses années après avoir contracté le VIH, et le plus souvent sans le moindre symptôme de maladie, ce qui n'empêche nullement de transmettre le virus aux autres. Bien entendu, quand on ne sait pas qu'on est contaminé, on va prendre moins de précautions et transmettre le virus sans le savoir.

Répondre aux craintes au sujet du VIH/SIDA au travail

Quels seraient vos réactions face aux situations suivantes :

- **Des travailleurs qui refusent de déjeuner avec un collègue dont ils savent qu'il est séropositif, ou encore, qui refusent d'utiliser les mêmes toilettes.**
- **Des travailleurs qui exigent des vêtements de protection car ils ont peur d'être exposés à la contamination par le VIH.**
- **Des clients qui exigent que vous ne fassiez plus appel à un chauffeur-livreur de denrées alimentaires soupçonné d'être séropositif.**
- **Des secouristes qui démissionnent car ils ont peur d'être contaminés par le VIH/SIDA s'ils donnent les premiers secours (par ex. : réanimation par le bouche à bouche)**



MANUEL

Ce que peuvent faire les dirigeants

Pour l'instant, nous avons expliqué pourquoi le VIH/SIDA constitue un risque pour votre entreprise, et est donc un problème qui concerne les dirigeants.

Que pouvez-vous faire ? Voici, d'après les expériences de nombreuses entreprises dans le monde, les mesures essentielles :

- Élaborer une politique du lieu de travail sur le VIH/SIDA, en y faisant participer le ou les syndicats, s'il y en a – les syndicats du transport ont été très actifs sur cette question. L'un des cadres de la société devrait être le principal responsable de cette tâche.
- Mettre en place un comité dans le cadre du lieu de travail et établir un plan d'action assorti d'un calendrier.
- Promouvoir les droits des employés séropositifs et déclarer que la discrimination ne sera absolument pas tolérée.
- Soulever le problème du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs.
- Parler des conséquences du SIDA avec les fournisseurs, les sous-traitants et les clients – en particulier avec les petites entreprises liées à votre activité.
- Encourager les initiatives au sein de votre communauté – ou encore sur les arrêts réservés aux camions et aux frontières – en coopération avec d'autres intervenants.
- Réfléchir à des programmes de prévention, de soins et de soutien, destinés à vos employés.
- Pensez à vous. Courez-vous des risques ? Est-il nécessaire que vous reconsidériez votre comportement.

Le Recueil de directives pratiques du BIT

Il existe un instrument utile pour tous ceux qui sont concernés par le VIH et le SIDA sur le lieu de travail. Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* a été rédigé par un groupe d'experts mondiaux issus d'organisations de travailleurs et d'employeurs et de gouvernements. L'OIT, fondée en 1919, est devenue une organisation spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle a pour mandat de promouvoir la justice sociale ainsi que les droits de l'homme et les droits des travailleurs reconnus sur le plan international. Sa spécificité réside dans le fait qu'elle est la seule organisation des Nations Unies qui rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs dans une gouvernance tripartite.

Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* est ainsi devenu la base de bien d'autres recueils de directives ou corps de lois nationaux traitant de la question du VIH/SIDA et de l'emploi.

Le Recueil de directives pratiques du BIT repose sur dix principes fondamentaux :

- Reconnaissance du VIH/SIDA en tant que question liée au lieu de travail
- Non-discrimination
- Égalité entre hommes et femmes
- Milieu de travail sain
- Dialogue social
- Pas de dépistage en vue de l'exclusion de l'emploi
- Confidentialité
- Maintien de la relation d'emploi
- Prévention
- Prise en charge et soutien



Pourquoi avoir une politique relative au VIH/SIDA sur le lieu de travail ?

Une politique relative au lieu de travail définit le cadre d'action de l'entreprise pour réduire la propagation du VIH/SIDA et en gérer les conséquences. De plus en plus d'entreprises ont mis en place une politique relative au lieu de travail, ou une politique d'entreprise sur le VIH/SIDA. Une telle politique :

- ☑ comporte une déclaration claire au sujet de la non-discrimination;
- ☑ garantit le respect de la législation nationale en la matière;
- ☑ définit une norme de comportement applicable à tous les employés (qu'ils soient contaminés ou non);
- ☑ donne des orientations aux cadres et aux dirigeants;
- ☑ aide les employés qui vivent avec le VIH/SIDA à être avertis de la prise en charge et du soutien dont ils vont bénéficier, de manière à les encourager à faire le test s'ils pensent qu'ils sont peut être séropositifs;
- ☑ contribue à stopper la propagation du virus (par exemple, si des mesures comme la distribution de préservatifs sont incluses, ou si l'entreprise a procédé à des actions de sensibilisation en dehors du lieu de travail);
- ☑ aide l'entreprise à prévoir le VIH/SIDA, et donc en définitive à faire des économies.

Mise en place d'un comité sur le lieu de travail

En raison de la mobilité de nombreux employés, il peut être difficile de mettre en place un comité dans votre entreprise. Mais si vous en mettez un en place, c'est une bonne façon de montrer que l'entreprise prend la question au sérieux. Cela permettra aussi de faire participer au sein de l'entreprise un groupe plus important de gens – avertis, informés et déterminés à agir en la matière.

Déclarer que la discrimination en raison du VIH/SIDA ne sera absolument pas tolérée

Il est tout à fait possible que toute forme de discrimination ou de condamnation des chauffeurs (ou de tout autre travailleur du secteur du transport routier) en raison de leur statut VIH soit illégale dans votre pays. Mais cela a aussi pour résultat que l'on cache la maladie. Si les employés se sentent vulnérables, ils ne chercheront pas à faire le test pour s'assurer de leur statut, et s'ils savent qu'ils sont séropositifs, ils ne suivront pas de traitement. Résultat, l'infection va se répandre de plus en plus.

Soulevez la question du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs

Il est essentiel d'avoir un chef de file dans la lutte contre le VIH/SIDA. Lorsque les entreprises ne reconnaissent pas combien il importe de prendre position, on laisse la pandémie se répandre. Ce n'est qu'en parlant ouvertement et en discutant des raisons pour lesquelles la maladie se répand qu'on pourra la faire reculer.

Vos collègues d'autres entreprises vont peut être commencer par se moquer de vous, mais il n'est pas toujours facile de jouer un rôle de chef de file. Rassurez vous, nombre des plus grosses et plus profitables entreprises internationales dans le monde entier se sont maintenant engagées publiquement dans la lutte contre le VIH/SIDA et sont devenues des chefs de file dans ce domaine.

Parlez des conséquences du SIDA avec vos fournisseurs, sous-traitants et clients – en particulier les petites entreprises qui gravitent autour de la vôtre

En tant que société de transport, vous avez de nombreux liens avec vos fournisseurs, vos clients et vos sous-traitants. Certains d'entre eux sont peut être de plus petite taille que vous, et vous êtes donc bonne position pour leur transmettre les informations et les messages clefs au sujet du VIH/SIDA.



Soutenez les initiatives dans votre communauté – ou peut être aux arrêts routiers et aux postes-frontières – conjointement avec d'autres opérateurs

Réfléchissez à des programmes de prévention, de soins et de soutien pour vos employés

Les interventions ciblant uniquement les chauffeurs de camion, sans tenir compte des communautés environnantes et des partenaires avec qui ils vivent, et sans chercher à réduire les facteurs structurels qui augmentent la vulnérabilité au VIH, ont peu de chances de donner des résultats durables. Les activités de prévention du VIH et de soins destinées aux camionneurs doivent tenir compte de l'environnement et des conditions dans les « zones à risques » qui se développent à proximité des plaques tournantes du transport, ainsi que des familles et des autres partenaires des camionneurs, qui peuvent vivre loin de là.

Les employeurs peuvent aider en fournissant de meilleures installations de repos et d'autres services de soutien, conjointement avec les autres employeurs, les syndicats, les pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales (ONG). On pourrait, par exemple, mettre en place d'autres formes de distractions subventionnées, pour occuper les camionneurs durant leur repos.

La prévention par l'information et l'éducation

Le VIH se transmet le plus souvent à l'occasion de rapports sexuels sans préservatifs, comportement qui subit l'influence des normes sociales, des informations, des points de vue personnels et des actions des collègues. Il faut communiquer des informations sur le VIH et la façon dont il se transmet, et il faut éduquer les gens pour les aider à comprendre les risques qu'ils courent et comment les réduire. Les initiatives pédagogiques doivent être étayées par la mise à disposition d'un certain nombre de moyens, par exemple préservatifs, services de traitement des MST, et matériel propre pour les injections.

L'Académie de l'IRU a élaboré un bref programme de sensibilisation destiné aux chauffeurs. Les chefs d'entreprise devraient faire en sorte que cette formation soit dispensée, voire la dispenser eux-mêmes.

Les entreprises peuvent aussi mettre en œuvre aux arrêts routiers, en collaboration les unes avec les autres, avec les syndicats du transport et avec des ONG, des moyens de communiquer aux chauffeurs des messages sur le « sexe dans risque » .

Les éducateurs recrutés parmi les employés et ayant suivi une formation arrivent souvent à mieux communiquer avec leurs collègues qu'une équipe de personnes venues de l'extérieur qui changent fréquemment. Ils peuvent diffuser l'information et distribuer des fournitures, organiser des ateliers de formation des compétences et orienter vers d'autres services sur le VIH/SIDA. La mise à contribution de tels éducateurs au sein de l'entreprise non seulement favorise un climat de confiance et garantit que les messages pertinents sont bien passés, mais encourage aussi la participation et l'adhésion du personnel. L'éducation par les pairs n'est pas la panacée car certains

travailleurs se soucient de la confidentialité. Elle peut être particulièrement efficace si elle se fait avec la participation de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Conseils et dépistage volontaires

Le dépistage volontaire doit reposer sur le principe du consentement volontaire et éclairé celui de la confidentialité des résultats. Il devrait aller de pair avec des conseils et être lié à un certain niveau de services postérieurs au dépistage. Si le résultat du test est négatif, il faut donner à l'intéressé des informations sur l'évaluation et la prévention du risque. Si le résultat est positif, il a besoin d'informations et de conseils sur la manière de préserver sa santé, de protéger ses partenaires de la contamination, et de bénéficier des services offerts dans la communauté, y compris les services de traitement.

Les centres de dépistage considérés comme relevant du secteur du transport peuvent attirer plus de travailleurs que les centres ordinaires de la collectivité.

Soins et soutien

Les personnes séropositives devraient bénéficier de soins et d'un soutien. Elles peuvent très bien être capables de continuer à travailler durant un certain nombre d'années, surtout si elles ont accès à des médicaments, et si elles peuvent se nourrir et se reposer convenablement. Il sera peut-être nécessaire de modifier les rotations et les horaires de travail, et d'adapter les tâches et l'environnement de travail de ceux la maladie est chronique. Ainsi, leur employeur bénéficiera plus longtemps de leurs compétences et de leur formation, ainsi que de leur connaissance de l'entreprise, et ils pourront continuer à gagner leur vie.

S'il n'y a PAS de soins et de soutien pour les travailleurs, ils ne sont pas incités à se présenter pour faire le test. Si un résultat positif ne conduit qu'à être méprisé et à subir une discrimination, à quoi bon ? Soins et soutien sont donc deux éléments essentiels de la prévention du VIH.

Mais les soins et le soutien ne se limitent pas à donner accès aux médicaments : ils incluent aussi les soins palliatifs, un meilleur régime alimentaire et un soutien psychologique.



Qu'en est-il des coûts ?

Toutes ces mesures ne seront-elles pas onéreuses ? Non. Une étude réalisée en Afrique du Sud (sur les travailleurs du bâtiment) a recommandé un ensemble d'interventions et a estimé le coût de leur mise en œuvre.

Les mesures proposées étaient les suivantes :

- Distribution de préservatifs à tous les travailleurs;
- Traitement des maladies sexuellement transmissibles;
- Conseils dispensés par des collègues sur les comportements sans risque;
- Conseils et dépistage volontaires pour ceux qui souhaitent savoir s'ils sont séropositifs, et, si tel est le cas, comment préserver leur santé.

Cet ensemble de mesures comprend également quatre interventions en termes de soins et de traitement :

- Soins palliatifs pour les personnes séropositives et présentant les symptômes du SIDA;
- Traitement des maladies opportunistes associées au VIH/SIDA;
- Traitement prophylactique des maladies opportunistes (en particulier la tuberculose);
- TAHA (thérapie antirétrovirale hautement active) et services de laboratoire connexes pour réduire le risque de décès dû au SIDA.

L'étude a conclu que le coût de cet ensemble de mesures, lorsque la prévalence était de 1%, s'élevait à 6970 \$EU par an pour mille salariés.

C'est le moment de planifier !

Réfléchissez à ce dont vous avez parlé AUJOURD'HUI. Réfléchissez aux mesures que vous allez prendre. Élaborez un plan d'action sur le modèle suivant :

Plan d'action personnel sur le VIH/SIDA

Que vais-je faire ?	Quel est le calendrier ? (Quand vais-je le faire ?)	Qui d'autre dois-je faire participer ?



Résumé

Le VIH/SIDA n'est pas seulement l'affaire des médecins et des ministres de la santé. C'est l'un des plus graves problèmes auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui. Dans le secteur du transport routier, ce problème est encore plus important que dans la plupart des autres secteurs.

Si vous ne vous préparez pas à affronter le SIDA, vous y serez confronté de toute manière et il aura une incidence sur votre entreprise.

Heureusement, de nombreuses organisations internationales ont élaboré des plans, et nous savons donc ce que nous avons à faire.

Maintenant, c'est à vous de commencer à travailler sur ce problème vital pour votre entreprise.

Bonne chance !



ISBN: 978-92-2-220816-6

